

“Comme je dois m'attendre au plus fâcheux d'après les dispositions manifestées par la population ici, permettez-moi de vous demander s'il est possible de rassembler un corps de Canadiens et de sauvages sur lequel on pourrait compter pour le service dans cette colonie, si nous sommes poussés aux dernières extrémités? Et comment s'y prendre et quels moyens efficaces employer pour mettre ce projet à exécution et adjoindre ces recrues aux forces de Sa Majesté dans cette province.”

Endossé:—Extrait d'une lettre du général Gage au général Carleton, datée de Boston, 4 septembre 1774.
Dans le n° 1 du général Carleton du 23 septembre.

EXTRAIT DE LA RÉPONSE DU GÉNÉRAL CARLETON AU GÉNÉRAL GAGE, QUÉBEC, 20 SEPT. 1774.¹

“Votre courrier est arrivé ici hier soir, environ vingt heures après moi. Des pilotes descendent la rivière et les 10^e et 52^e seront prêts à s'embarquer comme vous l'ordonnerez, à un moment d'avis.”—

“Les Canadiens m'ont témoigné leur grande joie et donné des marques évidentes de gratitude et de fidélité envers le roi et son gouvernement, en reconnaissance des arrangements qui ont été faits dernièrement en Angleterre en leur faveur. La formation d'un régiment canadien mettrait le comble à leur bonheur; et avec le temps, ce nombre pourrait être porté, en cas de nécessité, à deux ou trois bataillons et même plus. Cependant jusqu'à ce que le service du roi exige davantage, il suffit pour le moment de former un régiment canadien pour satisfaire la population, et je suis convaincu que nous pourrions compter sur sa fidélité et sur son dévouement. Si ce projet (que j'ai suggéré il y a longtemps)² doit être enfin mis à exécution, il est très nécessaire que ceux qui feront partie de ce régiment reçoivent les appointements accordés à l'infanterie, avec la demi-solde, dans le cas où le nombre en serait réduit. J'apprends que les sauvages de cette province sont très bien disposés. La formation d'un bataillon canadien les maintiendrait dans de bonnes dispositions et exercerait une grande influence sur eux; mais d'autre part, vous connaissez quelle sorte de gens ils sont.” —

G. C.

Endossé:—Extrait de la réponse du général Carleton au général Gage, datée de Québec, 20 septembre 1774.
Dans le n° 1 du gouverneur Carleton du 23 septembre.

¹Archives canadiennes, Q, 10, p. 123. La teneur de cette lettre a aussi été transmise dans la dépêche du 23 septembre 1774.

²Voir à ce sujet, sa lettre à Gage, en date du 15 février 1767, p. 252, et sa lettre à Shelburne, du 25 novembre 1767, p. 254.